L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUPOUR & LINET, Editeurs-Propriétaires,
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne:
1 an, $16; 6 mois, $8; 3 mois, $4; le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire:
(Paraissant le Samedi)
1 an, $6; 6 mois, $3 50; 3 mois, $1 75.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (10 lignes) d'agathe solide: Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, celle du titre, paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Escompte libéral au commerce, dans toutes les cas.

Réclames, 20 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne:

Carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	Un an net.
Un	$11	$ 22	$ 30	$ 50	$ 75
Deux	22	35	50	80	125
Trois	30	47	70	110	175
Quatre	38	67	90	140	225
Cinq	46	80	105	170	275
Six	54	90	120	200	325
Sept	60	105	135	230	365
Huit	65	115	150	260	420
Neuf	70	125	165	290	460
Dix	75	135	180	320	500
Onze	80	145	195	350	540
Douze	85	155	210	380	580
Treize	90	165	230	410	620
Quatorze	95	175	250	440	660
Quinze	100	185	265	450	700
Trente	175	320	450	740	1200

Edition Hebdomadaire:

Carrés.	1 mois	2 mois.	3 mois	6 mois.	1 an.
Un	$5 net	$9 net.	$12 net.	$20 net.	$30 net.
Deux	10	18	24	37	60
Trois	12	22	30	45	75
Quatre	15	27	36	55	90
Cinq	18	32	42	65	110
Dix	30	55	75	130	200
Quinze	40	75	100	180	300
Trente	70	130	180	300	480

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélevement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAN, à Thibodeaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
Mr. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de l'ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître de poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe Coupée.
C. L. MAYER, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Iberie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLIX, à Natchitoches.
M. G. A. PRICE, Maître de poste à Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY HERBODEAU, Pont-Breant.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
P. PERRAULT, à la Pause-Christian.
PHIL. BAUER, Ouest Baton-Rouge.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
J. A. BOYER, Morganzville (Avoyelles).
J. B. RICHEPEL Hommes (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître de poste à Jonesville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGAR DELÉRY, Baie St-Louis (Mississippi).

QUARTIER-GENERAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes:

"Malgré ces faits avérés, le parti démocrate, réduit à une organisation qui ne compte qu'un minimum de votants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique aussi prive du caractère représentatif a fait une liste de candidats pour l'Etat et électeurs présidentiels.

Pas un homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'être les uns ou les autres de ces candidats; et le peuple ne peut que conclure de la qu'ils sontincentivés par candidate d'Etat dans le seul but de favoriser les candidats nommés à Baton Rouge et leur liste électorale, et de faire échouer la candidature de Greeley et de Brown, adoptés par leur propre Convention nationale. Nous les en accusons ouvertement, parceque nous pouvons pas le croire présumer qu'ils sont trop avoyles pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont, ou trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sache que le parti démocrate ou croupion, tout en prétendant accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présidentiels du parti réformé libéral; et que tout en présentant une liste électorale avec le nom de Greeley en tête, il essaie de donner le vote de l'Etat à Grant.

Que cette détermination soit prise, par suite d'un marché conclu à l'hiver dernier entre les sympathies du parti de la Louisiane du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus secret, pour s'assurer un nombre de emplois de l'Etat et du patronage local; ou bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination désespérée de ne préférer tout perdre que d'obtenir le succès au prix de la conciliation et de quelques concessions—le peuple décidera lui-même son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que les accusations véhémentes et vides de sens puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple; mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle plein de malice et de fiel dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat.

EMILE LA SERE,
Président.

Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central.

JOHN MC ENERY.
B. F. JONAS.

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes:

"Malgré ces faits avérés, le parti démocrate, réduit à une organisation qui ne compte qu'un minimum de votants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique aussi privé du caractère représentatif a fait une liste de candidats pour l'Etat et électeurs présidentiels.

Pas un homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'être les uns ou les autres de ces candidats; et le peuple ne peut que conclure de la qu'ils sontincentivés par candidate d'Etat dans le seul but de favoriser les candidats nommés à Baton Rouge et leur liste électorale, et de faire échouer la candidature de Greeley et de Brown, adoptés par leur propre Convention nationale. Nous les en accusons ouvertement, parceque nous pouvons pas le croire présumer qu'ils sont trop avoyles pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont, ou trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sache que le parti démocrate ou croupion, tout en prétendant accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présidentiels du parti réformé libéral; et que tout en présentant une liste électorale avec le nom de Greeley en tête, il essaie de donner le vote de l'Etat à Grant.

Que cette détermination soit prise, par suite d'un marché conclu l'hiver dernier entre les sympathies du parti de la Louisiane du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus secret, pour s'assurer un nombre de emplois de l'Etat et du patronage local; ou bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination désespérée de ne préférer tout perdre que d'obtenir le succès au prix de la conciliation et de quelques concessions—le peuple décidera lui-même son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que les accusations véhémentes et vides de sens puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple; mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle plein de malice et de fiel dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat.

EMILE LA SERE,
Président.

Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central.

JOHN MC ENERY.
B. F. JONAS.

Candidatures d'Etat.

LISTE DE FUSION.

La liste et le programme de principes qui suivent ont été adoptés par les Comités centraux pour être soutenus par le parti Démocratique et le parti de la Réforme, en Louisiane et Etat.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

JOHN MCENERY, de Ouachita, pour Gouverneur.
B F. JONAS, d'Orléans, pour Lieutenant-Gouverneur.
DANIEL DENNETT, de Ste-Marie, pour Auditeur.
R. N. OGDEN, d'Orléans, pour Avocat-Général.
A. D. LAFARGUE, des Avoyelles, pour Secrétaire d'Etat.
R. M. LUSSIE, d'Orléans, pour Surintendant des Ecoles Publiques.

Le parti Démocrate, et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant:

1o Nous reconnaissons les droits et les privilèges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat et nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4o Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles ils appartiennent de droit; en maintenant strictement le principe du *self government* local.

5o Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif s'est investi; le rappel de la loi des impôts, toutes les lois nuisibles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, la loi constitutionnelle, la loi au sujet de la milice et de la police, et leur remplacement par de lois sages, équitables et économiques.

6o. Dans le but de nous protéger contre les corruptions et les énormités dans notre gouvernement d'Etat, qui se sont répétées si souvent pendant les quatre dernières années, nous favoriserons et nous demanderons l'adoption immédiate, du bois pénales de la plus grande sévérité pour agir contre les personnes qui détournent, dans le but de les corrompre, de l'argent ou des présents aux législateurs ou à tout officier public d'Etat, de ville ou de paroisse; et aussi contre tout officier public qui se laissera corrompre.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour exclure de tout pouvoir législatif ceux qui ne seront pas bien versés dans la connaissance des lois.

Nous pensons en faveur d'une loi créant pour défendre, sous les peines les plus sévères à prononcer, tout officier public, qu'il appartienne à l'Exécutif, au Législatif ou à toute autre branche de l'Etat, de solliciter directement ou indirectement pendant la durée de son terme, sur les valeurs d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SERE,
Président du Comité Central Démocratique d'Etat.

W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central d'Etat du parti de la Réforme.

ADRESSE AU PEUPLE De l'Etat de la Louisiane.

Quartier-Général du Parti de la Réforme en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Le parti de la Réforme, organisé le 17 février 1872, par la grande assemblée citoyenne de notre population qui a eu lieu devant l'Hôtel-de-Ville de cette ville, a pendant les cinq derniers mois, lutté pour justifier toutes les promesses et pour développer tous les principes annoncés dans cette occasion.

En pierre d'angle étant la libération de l'Etat, aucune occasion n'a été négligée pour accomplir tout ce qui, dans l'opinion de ce parti, semblait tendre à ce résultat. Il a, en conséquence, à lutter contre beaucoup d'obstacles.

Dans l'opinion de ses fondateurs, deux grands objets principaux à accomplir devaient être présentés au peuple:

1. Le renversement complet du gouvernement corrompu de notre Etat. La condamnation judiciaire par tous notre population, aussi grande que possible, de tout les malfaiteurs publics, et tout individu compromis dans les fraudes et les turpitudes commises systématiquement contre nous depuis quelques années par tous les départements de notre gouvernement d'Etat. Dans leur opinion, il était nécessaire d'extirper le cancer afin d'enrayer une pléthorie, conformément à ce principe, il était déclaré—et la déclaration a été partout endossée—qu'à l'avenir ceux-là seuls qui auraient un caractère sans tache devraient être présentés comme candidats au peuple.

2. Qu'une réconciliation complète et permanente soit effectuée entre les deux races habitant notre sol, et que pour l'accomplissement de cet objet tous devens traiter avec franchise nos concitoyens de couleur, reconnaître pleinement leur condition politique et civile, et nous efforcer de gagner leur bon vouloir et leur accord, comme une preuve pratique de notre sincérité, une loyale participation aux honneurs et aux émoluments du gouvernement.

Il a été aussi considéré comme important que l'organisation attachât son attention toute particulière aux intérêts de l'Etat. C'est le premier objet que nous avons eu en vue, et nous ne craignons pas que ceux de nos frères du Nord les plus opposés à la critique, ne condamnent cette politique comme égoïste parce qu'elle est la conséquence de troubles particulièrement incorrigibles, et parce que c'est une question de vie ou de mort pour nous. Les troubles dans notre Etat étaient si grands que, dans notre opinion, il était peu sage de se charger du plus léger embarras additionnel. Pour toute ces principes, nous avons soutenu la lutte honnête et avec zèle jusqu'à ce jour.

Le premier résultat avantageux découlant, comme tout le monde l'admettra, de notre organisation, et de la lutte politique qu'elle a occupée depuis le commencement, a été l'essai d'opuration fait dans les rangs des vieilles organisations politiques. Elles n'ont pas voulu amener leurs pavillons et venir à nous; mais elles ont commencé immédiatement à traiter le mal existant dans leurs corps, et, comme résultat, nous trouvons la convention démocratique, qui s'est assemblée à la Nouvelle-Orléans le 3 juin de cette année, sérieusement composée, sous le rapport de l'intelligence et de la valeur morale, qu'aucune réunion de ce genre quelque soit précédemment assemblée en Louisiane. Vers la même époque, notre propre convention s'est assemblée dans cette ville, et une tentative a été faite pour unir les deux assemblées sur une liste de candidats qui fut qui pût remplir les conditions de la première partie de notre programme. Le peuple de la Louisiane connaît la malheureuse issue de cette tentative. Nous n'avons jamais un mot d'explication à dire sur cela au lieu alors. Cela appartient au passé et une discussion sur ce sujet se produirait aucun bien actuellement pour le peuple. Nous mentionnons simplement le fait dans le but d'examiner ses effets sur la situation politique du jour.

En opposition directe avec les grands objets du parti de la réforme, il s'est fait clandestinement, il y a peu d'un an, un nouveau parti tendant à la réélection du gouverneur actuel de cet Etat, et, cette fois, son élévation eût été obtenue à la population blanche de l'Etat. Et, la première fois, par la population de couleur, il ne avait reçu des pouvoirs tels que n'en avait jamais reçu aucun chef exécutif sous une forme républicaine de gouvernement. Mais, par une violation systématique de la foi promise envers cette population, à qui elle seule contrôle sur elle et il lui faut actuellement faire ses conditions avec les alliances qui s'a, si longtemps et si systématiquement opprimée. Il faut conquérir la Louisiane pour l'appuyer, et il faudra pour accomplir cet objet se servir de son patronage extraordinaire et en abuser si l'occasion l'exige.

Dans notre misérable condition de dépression, ce n'est pas un miracle qu'un Etat-Unis ait corrompu, autant de tous les moyens qu'une as-tuce perfide a pu tirer de l'ignorance et de la crédulité d'une race faible et nouvellement émancipée, afin pour organiser comme il l'a fait le commencement d'un parti, même parmi notre propre population blanche.

En outre, il a profité de la prochaine lutte présidentielle et il s'est impudemment placé sur la crête même de cette vague. Mais, même avec cet aide, il n'a pas réussi à faire beaucoup de progrès, jusqu'à ce que le malheureux désaccord survenu entre nos Conventions, ait semblé lui ouvrir une porte. On a cru que le peuple de la Louisiane était définitivement divisé, et que les amis du gouvernement, politiques sans scrupules, sans scrupules, ont commencé immédiatement la formation de ce qu'on appelle maintenant le "parti libéral."

On a beau tenir le fait secret à présent, dans la crainte que l'indécence même de la proposition choque une minorité vertueuse et éclairée, Henry Clay Warmoth est le candidat de ce "nouveau parti pour la Louisiane." Il est d'une manière bienfaisante sur esprit. L'AMER HOMME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin; on n'en a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGRÉABLE. Il ne faudrait n'en a jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays.

St-Louis, juillet, 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez connaissance de l'activité à recette de "Home Bitters," on ne saurait s'étonner que nous ne ne sommes pas encore en possession de la recette de votre "Amer" et, tenant à la combinaison des diverses ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous ne doutons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M. D. T. G. COMSTOCK, M. D.

Nous souscrivons très volontiers au témoignage qui précède.

JOHN CONNELMAN, M. D. JOHN HARTMAN, M. D
CHAS. VASTINE, M. D. JOHN T. TIMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D. E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870.—A MM. W. R. KENNEDY & Co., agents pour la vente des "Home Bitters."—Messieurs,—Nous avons à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploie généralement les médecins; ils sont fort scientifiquement et agréablement combinés et convient aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion, soit par des maladies de marais.

Dr. J. L. VATTIER, L. A. JANIN, M. D.
R. S. WAYNE, (6 miles. C. T. SMITHER, M. D.
W. T. TALIAFERRO, M. D. S. P. BONNER, M. D.
J. J. QUINN, M. D. C. SAMMICHOTT, M. D.
J. H. BECKLE, M. D. G. W. BEILER, M. D.
W. S. WOODWARD, M. D. G. A. DOHERTY, M. D.
Chicago, 30 sept. 1870.—A. M. J. L. SMITH.—Nous avons examiné la formule de "Célèbre Amer" Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la Faculté. L'Amer est un des plus efficaces qu'il y ait en ce monde.

H. S. HAHN, M. D. R. MCVICAR, M. D.
J. R. WALKER, M. D. G. A. MARMIER,
NORMAN S. BARNES, M. D.

A vendre par tous les Pharmaciens et Grocers.

Jas. A. Jackson & Co.,
PROPRIÉTAIRES,
Laboratoire, 166 et 167 N. 2d street.
ST-LOUIS (Mo.)

B.E. Oastendyk,
Agent, No 23 rue Toulouse.
24 janv—1an—ne Mars

Steam Variety Wood Works,
7, E. M. SMITH, Proprietor,
104 ST. JOSEPH STREET, N. O.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. Cisterns made and repaired. Sash, Banisters and Mouldings made to order. The manufacture of Cotton Presses and Agricultural Implements receive our special attention.

Address Box 195, Mechanics' and Traders' Ex. app 17 cod 6d.w.

Le Célèbre
AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique et stimulant.

Guérit complètement et radicalement du cas de fièvre ou frisson, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de miasmes. On le recommande particulièrement à dyspepsie; il guérit de l'indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire remaître les forces. C'est surtout le REMEDE DES FEMMES; il les fortifie et agit d'une manière bienfaisante sur l'esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin; on n'en a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGRÉABLE. Il ne faudrait n'en a jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays.

St-Louis, juillet, 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez connaissance de l'activité à recette de "Home Bitters," on ne saurait s'étonner que nous ne ne sommes pas encore en possession de la recette de votre "Amer" et, tenant à la combinaison des diverses ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous ne doutons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M. D. T. G. COMSTOCK, M. D.

Nous souscrivons très volontiers au témoignage qui précède.

JOHN CONNELMAN, M. D. JOHN HARTMAN, M. D
CHAS. VASTINE, M. D. JOHN T. TIMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D. E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870.—A MM. W. R. KENNEDY & Co., agents pour la vente des "Home Bitters."—Messieurs,—Nous avons à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploie généralement les médecins; ils sont fort scientifiquement et agréablement combinés et convient aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion, soit par des maladies de marais.

Dr. J. L. VATTIER, L. A. JANIN, M. D.
R. S. WAYNE, (6 miles. C. T. SMITHER, M. D.
W. T. TALIAFERRO, M. D. S. P. BONNER, M. D.
J. J. QUINN, M. D. C. SAMMICHOTT, M. D.
J. H. BECKLE, M. D. G. W. BEILER, M. D.
W. S. WOODWARD, M. D. G. A. DOHERTY, M. D.
Chicago, 30 sept. 1870.—A. M. J. L. SMITH.—Nous avons examiné la formule de "Célèbre Amer" Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la Faculté. L'Amer est un des plus efficaces qu'il y ait en ce monde.

H. S. HAHN, M. D. R. MCVICAR, M. D.
J. R. WALKER, M. D. G. A. MARMIER,
NORMAN S. BARNES, M. D.

A vendre par tous les Pharmaciens et Grocers.

Jas. A. Jackson & Co.,
PROPRIÉTAIRES,
Laboratoire, 166 et 167 N. 2d street.
ST-LOUIS (Mo.)

B.E. Oastendyk,
Agent, No 23 rue Toulouse.
24 janv—1an—ne Mars

Steam Variety Wood Works,
7, E. M. SMITH, Proprietor,
104 ST. JOSEPH STREET, N. O.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. Cisterns made and repaired. Sash, Banisters and Mouldings made to order. The manufacture of Cotton Presses and Agricultural Implements receive our special attention.

Address Box 195, Mechanics' and Traders' Ex. app 17 cod 6d.w.

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

JAMES R. MAINS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
R. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE.
Agence, No 23 de la rue Carondelet, Orléans.
OFFICIERS:
P. H. HATCH, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président
R. H. SIMMES, Sec. et Agent à Rendre
MÉDECINS SURVEILLANT
J. H. POLWELL, M. D. J. R. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS:
R. T. Merrick, C. H. Morris,
James Jackson, Robert Mars,
L. A. Wiltz, Thomas Pitchfolen,
P. H. Hatch, Charles Voorhies.

Cette Compagnie offre toute espèce de polices d'Assurance de la vie

SIXIEME ETAT ANNUEL
DU
Factors' and Traders' Insurance Company,
Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 15 mai 1872.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 avril 1872, savoir:

PRIMES POUR L'ANNEE:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1872	$134,572 88	
Moins:		
Primes non expirées le 30 avril 1871	[illegible]	$[illegible]
Primes non expirées le 30 avril 1872	[illegible]	[illegible]
Montant net des primes		[illegible]
Intérêts payés, savoir:		
Intérêts reçus	$[illegible]	
Intérêts à recevoir	[illegible]	
Revenus de loyers	[illegible]	
Actions de banques et autres actions	[illegible]	
Actions de chemins de fer de la ville	[illegible]	
Bons de la ville et autres bonds, net	[illegible]	
Bonds de Masonic Grand Lodge	[illegible]	
Bonds de Odd Fellows' Hall association	[illegible]	
Bonds de la Société Amicale de secours mutuels	[illegible]	
Bonds de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	[illegible]	
Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.		

J. T. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurance et signé personnellement, ce 6 mai 1872.
(Signé) EDWARD RIVY
Notaire Public.

A une assemblée de la direction tenue ce jour la résolution suivante a été unanimement adoptée:

Résolu qu'un dividende comptant de dix pour cent sur le capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année finissant le 30 avril 1872, sera payé à partir du 10 de ce mois aux actionnaires de à leurs représentants. 7 mai—1m

Amateurs' Central Depot,
53 ..... ST. CHARLES STREET.....
F. CHARLEVILLE.
SPORTSMEN'S HEADQUARTERS!
Sign of Red Gun.
FISHING TACKLE.
New and Fresh Supplies of everything having made ample arrangements with the best houses of Europe and the North for supplies of Fishing Tackle, Powder, Shot, Percussion Caps, Fresh coal, Native sardines, only and country, in oil, tongues tea in quarter and half pounds, in half of the following:
Fishing Tackle, Powder, Shot, Percussion Caps, Lumber, timber, bricks, heavy machinery and other articles too numerous to mention, but received at freight.
Fishing and carriage Camp and Cheapest assortment City Hotel, and on board forty common Francois.
G. W. B. BAYLEY,
General Commission Merchant,
CHARLES STREET.
General Freight and Ticket Agent.

Pontchartrain Railway.

HILL'S EXTRA GOLD PENS.
FACTORY,
Corner St. Charles and Commercial Place,
NEW ORLEANS.
ALL styles Pens and Holders made—22 Pt. Finest points in the World—Pocket Pens, Lad. Pens.
Gold Holders and Pencils, FACTORY PRICE
Gold Pens repaired at 50 and 75 cents.
dec 17

Dr. J. B. PEREZ,
OFFICE, 125 Carondelet street, near the corner of Lafayette, New Orleans. Having an experience of more than twenty years in the treatment of Syphilis, Gonorrhea, Gleet, Stricture, I do not resort to mutilation, nor to the use of mercury, or other injurious drugs, but cure in from 1 to 3 days, number of days. Medicines supplied and consultation free. Office hours from 8 A. M. to 5 P. M. feb 17

New Orleans Mutual Insurance Company.
CORNER CANAL AND CAMP STREETS.
TWELFTH ANNUAL STATEMENT, 1871.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums during the year ending Dec. 1871:

On Fire risks	$[illegible]
On Marine risks	[illegible]
On River risks	[illegible]
Total Premiums	[illegible]
Less Premiums thereof returned 31st December, 1871	[illegible]
Return Premiums	[illegible]
Net earned Premiums	[illegible]
Less: Reinsurance	[illegible]
Losses on Fire risks	[illegible]
.. .. Marine risks	[illegible]
.. .. River risks	[illegible]
Total Losses	[illegible]
Taxes, licenses, expenses—less in.	[illegible]
Interest on outstanding scrips	[illegible]
Fifteen per cent. rebate on 1871	[illegible]
Profit	[illegible]
Net earned Premiums	[illegible]
Less 15 per rebate	[illegible]
Amount participating in profit	[illegible]
Profit on Fire	[illegible]
.. Marine	[illegible]
.. River	None
	[illegible]

The Company have the following assets:

Bills receivable secured by Mortgage	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Cash on hand	[illegible]
Bills receivable on Marine and River risks	[illegible]
Cash in Canal-street market value	[illegible]
Property corner Canal and Camp streets	[illegible]
Total Assets	[illegible]

Liabilities:

Unearned premiums	[illegible]
Losses in process of adjustment or in suspense	[illegible]
Scrip issued and outstanding	[illegible]
Scrip issued in payment of losses	[illegible]
Scrip issued for unearned premiums	[illegible]
Total Liabilities	[illegible]
Excess of Assets over Liabilities	[illegible]
Excess of Assets over Liabilities, including Capital	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
STEPHEN W. GILMAN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Personally appeared before me, this 10th day of May, 1872, the within named Thos. A. Adams, President, and Stephen W. Gilman, Secretary, of the Factors' and Traders' Insurance Company, who, being duly sworn, do depose and say that the foregoing and annexed statement is a true and correct statement of the affairs of said Company, to the best of their knowledge, information and belief.
THOS. A. ADAMS, President.
STEPHEN W. GILMAN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 10th day of May, 1872.
W. V. EVANS,
Notary Public, Parish of Orleans.

The Board of Directors have this day declared a CASH DIVIDEND OF THIRTY PER CENT. on the net earned premiums of the Company for the year ending 31st December, 1871, payable on and after the 15th inst. Interest on the certificates of profit will cease on the 15th inst. Certificates of profit to be presented for payment at the office of the Company.

DIRECTORS:
F. Moreau, P. H. Hatch,
Paul Bonet, R. T. Merrick,
A. P. Gaudin, J. Poindexter,
Jos. Jeanjean, Jos. Jeanjean,
R. Pelay, Chas. Allen,
Chas. Leborgne, Jos. Jeanjean.
jan 15 1m

RAILROADS.

The New Orleans, Mobile and Texas Railroad,
WITH CONNECTING LINES, WHICH COMPLETE THE SHORTEST AND BEST ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS AND EAST TEXAS, PASSING THROUGH THE MOST FERTILE PORTIONS OF LOUISIANA, MISSISSIPPI, NORTHERN ALABAMA AND TENNESSEE.
TRAINS RUN NO OMNIBUS or STEAMBOAT TRANSFERS.
Passengers for points in Mexico, with the exception of Matamoras, will find this the most direct and advantageous route, via New Orleans and Galveston, for Northern and East Texas.
PULLMAN'S PALACE DAY AND SLEEPING CARS PASSING TO NEW ORLEANS, MOBILE AND MEMPHIS WITHOUT CHANGE.
THROUGH TICKETS TO ALL POINTS NORTH AND EAST, ON SALE AT THE PRINCIPAL OFFICES IN NEW ORLEANS.
Leave New Orleans, Mobile and Texas Depot, foot of Elysian Fields street, at 4 P. M. and the PACIFIC EXPRESS leaves at 5 P. M. daily, except Sundays, when it leaves at 1 P. M.
Leave Galveston, Houston and Henderson Depot, foot of Jefferson street, at 5 P. M. daily, except Sundays, when it leaves at 1 P. M.
Leave Shreveport, Marshall and Texas Depot, foot of Texas street, at 5 P. M. daily, except Sundays, when it leaves at 1 P. M.
J. T. GALVIN, Gen'l Ticket Agent.
E. A. BAYLEY, Gen'l Freight Agent.
W. M. RAYMOND, Gen'l Superintendent.
CHAS. P. FINCH, Gen'l Pass. Agt.

CHANGE OF TIME.
ON and after JUNE 9, 1872, trains of the Great Jackson Route, (New Orleans, Jackson and Great Northern, Mississippi Central and Mississippi and Tennessee Railroads) will Depart and Arrive as follows:

Depart.	Arrive.
Express.....7:00 p. m.	Express.....7:00 a. m.
Mail.....8:30 p. m.	Mail.....6:45 a. m.
Night Express.....6:15 p. m.	Night Express.....6:15 a. m.

Mail Train runs Daily. Express Daily, except Sunday.
Where Trains MAKE QUICK CONNECTIONS from New Orleans to NEW YORK, CHICAGO, ST. LOUIS, LOUISVILLE, and all intermediate Cities, Villages and Stations.
PULLMAN'S PALACE DAY and SLEEPING CARS from New Orleans to Memphis, Humboldt and Louisville, without change.
E. S. JONES, Superintendent.
A. D. SHELDON, Ticket Agt. Galveston.
R. K. CARY, Ticket Agt. N. O.
C. F. AYRES, G. P. A.
R. D. FRONT, G. T. A.
Don't Forget.

PLEASURE EXCURSIONS
TO AND FROM
CARROLLTON.
EVERY SUNDAY, the splendid new Steamer LEO commences PLEASURE EXCURSIONS to and from the above place, leaving Carondelet street wharf at 10 A. M., returning at 4 P. M. Fare for the round trip, 25 cents. Children half price. Tickets for sale at the office of the Company, 1 Carondelet street, and on board the boat.
E. A. BAYLEY,
Agent.

New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad.
SUNDAY EXCURSION.
COMMENCING SUNDAY, June 9th, and until further notice, Excursion Tickets will be sold at Jackson street Depot, at 9 A. M., and returning leave Milneburg at 4 P. M.
GREAT REDUCTION IN FARE.
New Orleans to Pontchartrain, intermediate stations.....50 cts
New Orleans to Pontchartrain, intermediate stations (Round Trip).....$1 00
New Orleans to Amite City,